



Questionnaire anonyme à destination des **ARMATEURS** à la pêche

Dans le cadre d'un travail commun entre les comités des pêches, bretons et ligérien, et les services de l'Etat (santé, sécurité, travail), vous avez reçu le **Guide d'accueil d'un nouveau membre d'équipage** (joint au questionnaire pour rappel). Également, un projet est en cours portant sur la création de **fiches prévention sécurité**.

Afin de répondre au mieux à vos attentes dans la poursuite de ces travaux, nous vous remercions de bien vouloir remplir le questionnaire suivant, cela ne vous prendra que cinq minutes.

1) Quel est votre type de pêche ? *plusieurs choix possibles*

- Petite Pêche Pêche Côtière Pêche au Large Grande Pêche

Années d'expérience à la pêche :

Région/département d'exercice :

2) Par quels moyens vous informez-vous sur votre profession (sur le plan social, ressources humaines, sécurité et formation) ? *plusieurs choix possibles*

- Centre de formation Bouche à oreille
- Brochures papiers Administration
- Réseaux sociaux, lesquels :
- Sites internet, lesquels :
- Structures professionnelles, lesquelles :
- Autre(s), à préciser :
-
-





GUIDE D'ACCUEIL D'UN NOUVEAU MEMBRE D'EQUIPAGE

**3) Vous trouverez le guide d'accueil des nouveaux entrants joint à ce questionnaire.
En avez-vous eu connaissance ?**

- OUI NON

Qu'en pensez-vous ?

- Informations claires et pertinentes
 Intéressant mais le format est à revoir pour plus de pédagogie
 Sans intérêt

Commentaires pour amélioration :

.....
.....

4) Suite à la lecture du guide, sur quels sujets souhaitez-vous plus d'information ? *plusieurs choix possibles*

- Embauche (entretien, contrat d'engagement maritime)
 Droit du travail (relations employeur/employé, convention collective, ENIM, salaire, congés, licenciement, ...)
 Evolution de carrière (formation/sur-classement ENIM)
 Santé au travail (organisation de la vie à bord, ergonomie, hygiène, conduites addictives)
 Sécurité à bord (formation prévention des risques professionnels, équipements, navire)
 Autre(s), à préciser :

.....
.....

5) Où et sous quels formats souhaitez-vous trouver ce type d'information ? *plusieurs choix possibles*

- Email Portail de l'armateur
 Réunions de présentation organisée par les comités des pêches
 Affichage papier (service des médecins des gens de mer, établissements de formations, comités des pêches, DML, ...)
 Sites internet ou réseaux sociaux, lesquels :

.....
.....

Autre(s), à préciser :

.....
.....





FICHES PRÉVENTION SÉCURITÉ

6) Vous trouverez deux exemples de fiches prévention sécurité joints à ce questionnaire (trouble musculo-squelettique et chute à la débarque). Qu'en pensez-vous ?

- Informations claires, utiles et pratico-pratiques
- Intéressant mais la forme est à revoir pour être simplifiée et plus accessible
- Sans intérêt

Commentaires pour amélioration :

.....
.....

7) Sur quels sujets SÉCURITÉ souhaitez-vous être plus informé ? *plusieurs choix possibles*

- Organisation du travail/ergonomie
- Prévention du bruit
- Chute à la mer
- Chargement/déchargement (pêche et engins)
- Port du VFI
- Exercices de sécurité

Autre(s), à préciser :
.....
.....

8) Comment souhaitez-vous avoir accès à ces fiches et sous quels formats ? *plusieurs choix possibles*

- Email
- Portail de l'armateur
- Réunions thématiques organisées par les comités des pêches
- Affichage papier (service des médecins des gens de mer, établissements de formations, comités des pêches, DML, ...)

Sites internet ou réseaux sociaux, lesquels :
.....

Autre(s), à préciser :
.....
.....

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

A déposer à votre Comité des pêches **avant le 21 mars 2022.**

Ou à envoyer par mail à : mbarbier@bretagne-peches.org



1er mars 2022

Fiche TMS MMC (Troubles musculo-squelettique et manutentions manuelles de charges)

L'histoire

Il est 6 heures, le navire de pêche vient d'arriver à son port d'attache. Patrick, chef mécanicien, est appelé à la rescousse pour un déchargement rapide de langoustines. Il est en cale et attrape les unes après les autres les caisses qui sont ensuite remontées pour être dirigées vers la criée. A 8h 30, il sent une forte douleur dans le dos, malgré celle-ci il continue de travailler. 20 minutes après, il a le dos complètement bloqué. Il lui sera diagnostiqué un lumbago.

Conséquence(s) potentielle(s) pour le(s) marin(s)

À court terme :

Un arrêt de travail, en accident du travail, avec un différentiel important entre le salaire et le montant versé par l'ENIM.

À moyen terme :

Une fragilisation du dos, une usure accélérée des vertèbres, avec une éventualité d'inaptitude à terme.

Conséquences potentielle(s) pour l'armateur

À court terme :

Avec cet arrêt de travail, son patron aura des difficultés pour trouver un chef mécanicien. Il ne pourra pas repartir immédiatement si la décision d'effectif n'est pas satisfaite.

À moyen terme :

Le chiffre d'affaire baissera. Les problèmes de dos pourraient entraîner une qualification de maladie professionnelle, le marin pouvant engager la procédure de faute inexcusable de l'employeur.

Qu'aurait-il fallu faire ?

Adapter le travail au marin : en fonction des possibilités réduire mécaniquement les contraintes posturales, organiser le travail à 2 en cale, même si le déchargement doit prendre plus de temps et si ce n'est pas suffisant former chaque marin concerné aux gestes et postures adaptées.

Nota :

Le patron doit mettre à jour son DUERP (DUP) au moins une fois par an ; après tout accident grave ou une modification importante, transformation substantielle... il doit s'assurer qu'il soit connu et compris par l'équipage et présenté de la même manière aux nouveaux arrivants.

Rappel :

Le marin devra passer une visite de reprise auprès du service de santé des gens de mer après un accident du travail.

Projet

Contributeur 1	Contributeur 2	Contributeur 3	Contributeur 4	Contributeur 5
----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

Pour en savoir plus :

Autres liens : <http://www.netvibes.com/docpdf#Actualites>



MINISTÈRE
DE LA MER

liberté
égalité
fraternité



1er mars 2022

Fiche sur les risques de chute pendant le débarquement de la pêche

L'histoire

Le Navire de pêche est à quai après une marée de 10 jours.

Thierry, 19 ans, jeune marin breveté est en poste au panneau de cale au pont supérieur pour le débarquement des captures. Son travail est de guider le grutier dans les opérations d'approche, de descente, de montée des palanquées de caisses pleines ou vides. S'ajoute à ce travail le vidage à la mer de la glace usagée par-dessus bord.

Thierry est équipé, comme son patron lui a demandé, des EPI pour ce poste : casque, VFI contre le risque de noyade, gants et bottes.

La baille de glace usagée, suspendue au bout de la grue de débarquement, le percute.

Thierry glisse sur le pont, passe sous la rambarde et chute entre le navire et le quai.

Il se retrouve à l'eau : le VFI est percuté automatiquement. Il a très mal et est paniqué.

Après un moment à l'eau il est remonté à bord à l'aide de la grue.

Conséquences potentielles pour le marin

- Traumatisme physique et psychologique
- Risque d'inaptitude
- Perte de ressource

Conséquences potentielles pour l'armement

- Impact moral sur l'ensemble des marins
- Désorganisation du travail à bord (absence ponctuelle ou définitive d'un marin)
- Baisse du chiffre d'affaire

Qu'aurait-il fallu faire ?

Organisation :

- Le capitaine s'assure de la bonne coordination de l'équipage lors des opérations d'embarquement et de débarquement
- Il doit être vigilant sur l'état de fatigue de son équipage et des éventuelles conséquences.

Humain :

- Proposer régulièrement des formations pratiques et appropriées à l'ensemble des membres de l'équipage.



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



Comité Régional des Pêches Maritimes
et des Elevages Marins de Bretagne

